

« Proposé par M. L. G. A. Cressé, C. R., secondé par l'honorable M. L. O. David ; Que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal célèbre avec autant d'éclat que possible le 75^e anniversaire de sa fondation ;

Que cette fête ait lieu les 23 et 24 juin 1909, et qu'un comité composé des officiers généraux de l'Association avec pouvoir de s'adjoindre d'autres personnes soit nommé pour organiser cette fête ;

Que toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du district de Montréal soient spécialement invitées à se joindre à l'Association Saint-Jean-Baptiste pour la célébration de cette fête, et que le secrétaire soit autorisé à se mettre à cet effet en communication avec ces sociétés locales le plus tôt possible ».

Étaient présents à l'assemblée outre ceux mentionnés plus haut, MM. J. J. Beauchamp et J. C. Beauchamp, vice-présidents, et MM. D. Parizeau, A. Prudhomme, Thos Gauthier, A. Gagnon et G. A. Marsan.

Pour donner effet à cette résolution le secrétaire a convoqué les présidents de section à une assemblée tenue au Monument National le 3 novembre à 3 heures p. m.

Cette assemblée fut tenue sous la présidence de M. J. C. Beauchamp, vice-président général.

Étaient présents : MM. L. G. A. Cressé, A. Gagnon, P. Patenaude, A. Lauzon, président de la section Saint-Vincent de Paul, J. B. Beaudry, président de la section Saint-Edouard, Dr Ducharme, secrétaire-

trésorier de la section Saint-Edouard, J. L. Crevier, président de la section Saint-Joseph, G. A. Marsan et plusieurs autres.

L'assemblée ratifie la résolution du bureau de direction en date du 11 octobre 1907, relativement à la célébration du 75^e anniversaire de la fondation de l'Association.

Il est ensuite résolu : qu'au comité général d'organisation des fêtes du 75^e anniversaire, composé des officiers généraux de l'Association, soient adjointes les personnes suivantes : les présidents et les chapelains des sections, les ministres fédéraux et provinciaux résidant dans le district de Montréal, les sénateurs, députés et les juges de ce district, les ex-présidents de l'Association, les membres d'honneurs, le vice-recteur de l'Université Laval et le président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Il est également résolu de constituer les sous-comités suivants :

1^o Sous-comité de la convention, lequel devra voir à la rédaction du manifeste et du programme des fêtes, décidera des questions d'importance vitale pour l'avenir de la race en Amérique qui devront être traitées à la convention, et devra voir à la publication du compte rendu de la démonstration.

2^o Sous-comité des finances, qui devra se charger de prélever des souscriptions parmi les citoyens.

3^o Sous-comité des invitations.

4^o Sous-comité de réception.

5^o Sous-comité des transports.

6^o Sous-comité des insignes.